

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

**OBJET : Demandes de garantie d'emprunt formulées par la SA UES Habitat Pact
Méditerranée.**

**Opérations : a/ acquisition-amélioration d'un logement collectif locatif social (PLAI) situé au
10, Traverse de l'Huilerie (13014 Marseille);
b/ acquisition-amélioration d'un logement collectif locatif social (PLAI) situé au 16, Traverse
des Cyprès (13013 Marseille).**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La SA UES HABITAT PACT MEDITERRANEE sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour deux demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 41.463.45 € Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 92.141,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (acquisition-amélioration).

Par ailleurs, l'encours cumulé garanti auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône de la SA UES HABITAT PACT MEDITERRANEE s'élève au 01/01/2018 à 699.661,64 € Cet encours représente 0,05% de l'encours garanti des organismes HLM et 0,05% de l'encours total garanti.

Chacune de ces garanties d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL